

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 11 mai 2017
Rapporteur :
Monsieur Christian KERIBIN**

N° 20

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 17/05/2017
- la transmission au contrôle de légalité le : 16/05/2017
(accusé de réception du 16/05/2017)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Participation au SIMI 2017

Quimper Communauté a participé en 2015 et 2016 au salon de l'immobilier SIMI à Paris sur un stand commun avec d'autres agglomérations bretonnes (Lorient, Lannion, Saint Brieuc). Il est proposé de renouveler l'opération du 6 au 8 décembre 2017. Le coût de la participation serait de 17 000 € TTC.

Le SIMI est le principal salon annuel des professionnels de l'immobilier d'entreprises. Il a lieu depuis 15 ans à Paris, au Palais des congrès, Porte Maillot avec 28 000 visiteurs et 450 exposants.

L'objectif est d'inscrire cette action dans la durée ce qui permettrait :

- de créer un réseau breton des agglomérations de taille moyenne étant précisé que les métropoles régionales brestoises, rennaises sont déjà regroupées depuis des années sur un stand commun avec Nantes, Angers et Saint-Nazaire et d'accéder à une meilleure visibilité ;
- de diminuer les coûts (au prorata du nombre de participants).

Quimper Bretagne Occidentale pourrait ainsi valoriser son territoire, ses projets et les promouvoir auprès d'investisseurs nationaux et internationaux.

En 2016, Quimper Communauté était présent sur le stand commun avec les autres agglomérations bretonnes. Le bilan de cette opération a été très positif car l'association des structures est pertinente et donne une approche « Bretagne » intéressante en terme de visibilité et montre une capacité à se regrouper, vecteur d'image positive vis-à-vis de l'extérieur. Le

niveau de fréquentation a permis des prises de contacts intéressantes pour la Communauté d'agglomération.

De part leur expérience des quatre éditions passées, Côtes d'Armor Développement (CAD) continuera à être l'organisateur matériel de l'édition 2017 et fédérera ainsi les autres agglomérations moyennes. Ce qui de surcroît permettra de nouer des liens utiles et durables entre nos territoires partenaires face aux métropoles régionales et du Grand Ouest.

Il est proposé de participer à l'opération portée par CAD à hauteur de 17 000 € TTC qui correspondent à :

- La réservation d'un stand collectif de 45 m² et l'inscription au salon.
- L'équipement et la réalisation du stand : choix du standiste, mobilier...
- La réalisation de supports de communication pour équiper le stand.
- L'organisation des réunions de préparation et débriefing.
- La restitution des résultats de cette participation commune au SIMI

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés :

1 – de valider la participation de Quimper Bretagne Occidentale au SIMI 2017 à hauteur de 17 000 € TTC ;

2 – d'autoriser monsieur le président à signer la convention de partenariat avec Côtes d'Armor Développement.